

Publié le 27-02-2024

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240222-2024_11-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES**

VAL ES DUNES

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-deux février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Chicheboville de la commune de Moulton-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
16.02.2024
Date d'affichage
16.02.2024

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 29
Titulaires 29
Suppléants 0
Pouvoirs 6
Votants 35
19h13 Arrivée titulaire +1
Votants 36
19h27 Arriv. suppléante +1
Votants 37
Quorum 20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathalie MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mmes Florence SERANDOUR, Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE (arrivé à 19h13), Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, M. Matthieu PICHON, Mme Christel POIROT, M. Joël DUGUEY, Mme Martine JULIEN (arrivée à 19h27, suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Florence GUERIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), MM. Thomas LEROY (pouvoir à Gilbert GEMY), Guillaume LECOEUR, Eric DUVAL (pouvoir à Michel CRUCHON), William HERFORT, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Stéphane CASTEL), MM. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Christel POIROT), Claude FOUCHER (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mme Patricia LECOMTE.

Secrétaire de séance : M. Joël DUGUEY

Délibération n° 2024 / 11

Objet : ADMINISTRATION GENERALE - Installation d'une élue communautaire

Suite à la démission de Madame Sylvie SALLÉ de son mandat de conseillère municipale à Moulton-Chicheboville, il convient d'installer Madame Christel POIROT pour représenter la commune au sein du conseil communautaire.

Vu le Code Electoral et notamment son article L273-10,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la démission de Madame Sylvie SALLE de son mandat de conseillère municipale,

Le Conseil communautaire prend acte de l'installation comme conseillère communautaire de Madame Christel POIROT.

M. PICHON demande comment Mme POIROT a été choisie dans la liste car elle n'était pas fléchée comme conseillère communautaire lors des dernières élections municipales.

Il est confirmé qu'en effet Mme POIROT n'était pas fléchée. Le Code électoral prévoit dans ce cas que l'on prenne la personne suivante de même sexe sur la liste.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Joël DUGUEY

Le Président,
Philippe PESQUEREL

